COMITE DEPARTEMENTAL
DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mardi 3 Novembre 2020 –

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bagneux (4 voix), Châtenay-Malabry (7 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (8 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (12 voix), Le-Plessis-Robinson (8 voix), Rueil-Malmaison (9 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix).

Clubs excusés : Bois Colombes (4 voix) Boulogne-Billancourt (5 voix), Clichy La Garenne (7 voix), Colombes (5 voix),

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Garches (1 voix), Sèvres (5 voix), Saint-Cloud (5 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix), Saint-Cloud (5 voix),

Membres du comité présents : Nadine TOUREILLE, Edwige MEURINE, Marie-France BRICARD, Christian DELOBELLE, Christophe DELCROIX, Odile SEGONDI.

Membres du comité excusés : Marilyne BARRAULT.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h30. L'Assemblée Extraordinaire peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 98 voix sur 132 et représentant 1298 licenciés sur 1663. (quorum de 66 voix et 832 licenciés pour l'adoption des nouveaux statuts).

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus

Motion modifiant l'article 10-1 des statuts :

Cette modification autorise le recours à une Assemblée en visioconférence et à un vote électronique si les dispositions sanitaires prises par les autorités Ministérielles, Préfectorales ou Municipales le nécessitent

La modification des statuts dont chaque Président de Clubs ou Compagnie a reçus un exemplaire avant cette Assemblée Générale Extraordinaire est adoptée en séance, les nouveaux statuts seront annexés au présent procès-verbal.

Vote d'approbation : 98 Pour – 0 Abstention – 0 Contre

Les nouveaux statuts sont applicables immédiatement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

* * * * *

La secrétaire,

Edwige Meurine

La présidente,

Nadine Toureille